



Réseau wallon  
de Développement Rural

# ACTES DE RENCONTRE

Séminaire Régional  
Le tourisme rural, en regard des enjeux territoriaux

18 novembre 2016  
*Domaine de Béronsart, Gesves*

Avec  
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales.

## Table des matières

<b>Le tourisme rural, en regard des enjeux territoriaux. ....</b>	<b>4</b>
1 Contexte.....	4
1.1 <i>Le tourisme rural</i>	4
1.2 <i>Hébergement de terroir</i>	4
1.3 <i>Attractions « Nature »</i>	5
1.4 <i>En évolution nettement positive</i>	5
1.5 <i>Face à des enjeux importants</i>	5
1.6 <i>Sources</i>	6
<b>Éléments clés des interventions .....</b>	<b>7</b>
2 Tourisme, territoires ruraux et mobilité douce .....	7
2.1 <i>« Bienvenue vélo » : une initiative Leader devenue un label wallon.</i>	7
2.2 <i>Tourisme vélo, mise en réseau autour des voies lentes.</i>	9
2.3 <i>Randonnées dans les Cantons de l'Est : déploiement de nouveaux outils</i>	10
2.4 <i>Tourisme équestre et tourisme durable</i>	12
3 Coopération territoriale : tourisme et forêt .....	13
3.1 <i>Les Forêts d'Ardenne : valorisation touristique des massifs forestiers</i>	13
3.2 <i>Développement territorial en Pays Adour et Landes Océanes</i>	14
3.3 <i>Les gestionnaires forestiers face à l'accueil en forêt</i>	16
<b>Les ateliers d'échange .....</b>	<b>19</b>
4 Atelier « Mobilité douce » .....	19
4.1 <i>Les questions abordées:</i>	19
4.2 <i>Au cours du séminaire, quels partenariats intéressants sont apparus ?</i>	20
4.3 <i>Éléments de prospective.</i>	20
5 Atelier « forêts » .....	21
5.1 <i>Les questions abordées:</i>	21
5.2 <i>Quels rôles pour les acteurs touristiques dans les aménagements forestiers et la gestion ?</i>	21
5.3 <i>Quels dispositifs pour collaborer en forêt ?</i>	21
5.4 <i>Comment prévenir et gérer les conflits entre usages et usagers ?</i>	22
5.5 <i>Quelles tendances pour les infrastructures proches ou dans la forêt...</i>	22
6 Atelier « Tourisme durable » .....	23
6.1 <i>Les questions abordées:</i>	23
6.2 <i>Tourisme durable ou territoire durable ?</i>	23
6.3 <i>Quels dispositifs activer pour favoriser le tourisme durable en zone rurale ?</i>	23
6.4 <i>Le tourisme durable en évolution avec quelle gouvernance ?</i>	24

## Conclusions et perspectives ..... 25

7	Recommandations pour soutenir le développement territorial à travers le tourisme rural .....	25
7.1	<i>Mobilité :</i>	25
7.2	<i>Forêt</i>	25
7.3	<i>Tourisme durable</i>	26

## Le tourisme rural, en regard des enjeux territoriaux

### 1 Contexte

Le 18 novembre 2016, le Réseau wallon de Développement Rural et le Commissariat Général au Tourisme organisaient un séminaire sur le tourisme rural en regard des enjeux territoriaux, principalement la mobilité et la coopération territoriale.

Ce document reprend les éléments clés issus des échanges de ce séminaire. Le choix de ces thèmes a été nourri par plusieurs constats qui sont développés ci-dessous.

#### 1.1 Le tourisme rural

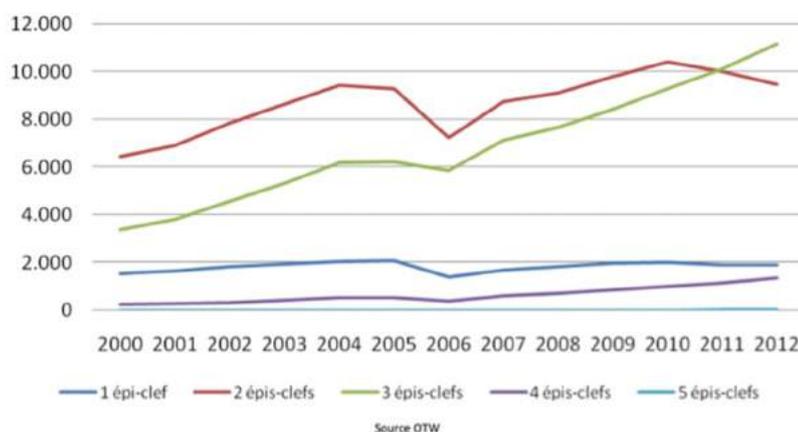
Selon l'OCDE, il est difficile de trouver une définition pratique suffisamment universelle pour le tourisme rural. Dans presque tous les cas, cependant, la ruralité est l'argument central de vente de vacances touristiques à la campagne, en l'attachant à la ruralité.

En Wallonie le tourisme rural n'est pas précisément défini, même si l'administration a établi, en 2013, une cartographie des communes rurales ou semi-rurales sur base de critères précis. Il n'y a donc pas de statistiques qui permettent de suivre l'évolution du tourisme rural.

Il est toutefois possible d'estimer l'évolution de ce secteur particulier du tourisme à travers les statistiques concernant deux critères qui concernent *a priori* davantage les espaces ruraux : l'hébergement de terroir (que l'on appelle parfois « tourisme rural ») et les attractions « nature ».

#### 1.2 Hébergement de terroir

L'hébergement dit « de terroir » est typiquement rural pour certaines composantes comme les gîtes à la ferme, les chambres à la ferme et les gîtes ruraux. Il peut donc servir de moyen de mesure du tourisme rural, même s'il concerne en partie les zones urbaines pour les chambres d'hôtes, gîtes citadins (auxquels s'ajoutent depuis 2015 les gîtes de vacances, appartements et meublés de vacances). Or ce genre d'hébergement est en nette hausse depuis de nombreuses années, tant en quantité qu'en qualité (voir le tableau issu d'une note de la CPDT de 2012).



Source : Evolution de la capacité (en nombre de lits) des gîtes & chambres d'hôtes entre 2000 et 2012.

Ce type de location est ainsi devenu le plus important pour toute une série de communes réparties plus ou moins équitablement au sein de l'ensemble de la Wallonie (à quelques exceptions près comme Bouillon, Chimay, La Roche-en-Ardenne ou encore Malmédy). Le tourisme de terroir est, dès lors, devenu la structure d'hébergement la plus importante (5.217 logements, représentant 86% des

hébergements marchands, et offrant près de 34.000 lits en 2015 – Source WBT). Ainsi, alors qu'en 2005, le tourisme de terroir avait enregistré 1.893.244 nuitées, ce chiffre passe à plus de 2.700.000 en 2015, soit 23 % de la totalité des nuitées en Wallonie (contre 20 % en 2004).

### 1.3 Attractions « Nature »

L'autre ressource qui permet de mesurer le dynamisme du tourisme rural est la fréquentation du pôle « nature », comparée aux deux autres pôles : culturel et récréatif. Les attractions du premier pôle sont centrées sur la nature et l'environnement : grottes, cavernes, jardins, parcs, réserves, parcs animaliers et zoos. Historiquement ce tourisme concernent surtout le sud du sillon Sambre et Meuse et spécialement les vallées (Meuse, Semois, Ourthe, Amblève...). Une nouvelle option forestière se dessine depuis quelques années et le Gouvernement wallon s'est doté d'une stratégie de valorisation touristique des massifs forestiers avec pour principe d'être directement opérationnelle tout en préservant un milieu fragile.

En 2015, on comptait 34 destinations « nature » sur 310 attractions en Wallonie et ces attractions accueillent plus de 3 millions de visites sur un total de 11,4 millions. Il apparaît également que les principales informations demandées dans les maisons du tourisme concernaient les attractions (28%) puis les itinéraires de promenade (17%).

### 1.4 En évolution nettement positive

Une étude du secteur des attractions touristiques en Wallonie entre 2004 et 2012 montre que le pôle naturel augmente de 26% en termes de visiteurs, avec cependant une répartition hétérogène entre les segments:

- Les parcs animaliers et zoos affichent une très nette progression +58% qui s'inverse avec -6% en retirant Pairi Daiza;
- Les grottes & cavernes sont en perte de -28%;
- Les principaux bénéficiaires sont les jardins, parcs & réserves naturelles qui progressent de 8%.

Ces quelques chiffres montrent que le secteur du « tourisme rural » est en progression et qu'il est amené à prendre une place de plus en plus importante dans le tourisme wallon. En confirmation de cela, le rapport 2015 de WBT met en avant deux aspects typiquement ruraux parmi le « top 3 » qui motivent la venue de touristes en Wallonie : la beauté des villes et villages (72,5%) et les richesses naturelles (67,8%).

### 1.5 Face à des enjeux importants

Toutefois comme le souligne une note de recherche de la CPDT en 2012, ce type de tourisme rencontre plusieurs problématiques qui recouvrent différents enjeux, dont entre autres :

- La concentration spatiale et temporelle des infrastructures touristiques, qui impliquent que, durant une période limitée de temps, des espaces restreints reçoivent des flux touristiques importants ;

Raisons du choix de la destination Wallonie



Source : La Wallonie touristique en chiffres Données 2015, WBT

- La gestion des eaux usées et des déchets des hébergements touristiques ;
- La mobilité touristique ;
- Les activités de loisirs sur le lieu de destination.

Concernant la mobilité, la diminution potentielle de liberté liée aux transports en commun peut se révéler un frein à la demande touristique dans les territoires ruraux. Une réflexion pourrait être menée pour atténuer ce frein en incluant les trajets eux-mêmes dans l'attraction, le produit touristique. C'est déjà partiellement le cas à travers le RAVeL par exemple. Les 2.700 km d'itinéraires cyclo balisés reconnus ont été identifiés comme un atout, renforcé par les quelques 500 opérateurs labellisés « Bienvenue vélo ».

## 1.6 Sources

- Carte des communes rurales en Wallonie, page 26 du guide du candidat Leader, [http://www.wfg.be/cms/upload/bilder/LEADER/Guide\\_candidat\\_2014-2020\\_final\\_2\\_.pdf](http://www.wfg.be/cms/upload/bilder/LEADER/Guide_candidat_2014-2020_final_2_.pdf), consulté le 10 avril 2017.
- La Wallonie touristique en chiffres, WBT, Données 2015,
- Notes de recherche – le tourisme, CPDT, janvier 2012 [http://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/ndr\\_30.pdf](http://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/ndr_30.pdf)
- Notes de recherche de la CPDT : Les défis des espaces ruraux - analyse de dix dynamiques. CPDT, 2016
- Diagnostic du secteur des attractions touristiques en Wallonie, 2004-2012. CGT – WBT – Attractions touristiques.
- Le tourisme et les loisirs, Etat de l'Environnement Wallon ; De Myttenaere, Bernard ; d'Ieteren, Emmanuel ; Godart, Marie-Françoise, [http://econpapers.repec.org/paper/ulbulbeco/2013\\_2f128306.htm](http://econpapers.repec.org/paper/ulbulbeco/2013_2f128306.htm), consulté le 10 avril 2017

## Éléments clés des interventions

### 2 Tourisme, territoires ruraux et mobilité douce

#### 2.1 « Bienvenue vélo » : une initiative Leader devenue un label wallon.

Julie Riesen, Maison du Tourisme « Vallées des Saveurs »

Stéphanie Villance, Cellule vélo du Commissariat général au Tourisme

Lien de la présentation : <http://www.reseau-pwdr.be/document/bienvenue-velo>

Lien vers le site Wallonie 2016 à vélo : <http://www.belgique-tourisme.be/contenus/voyager-a-velo-en-belgique-a-en-2016-vivez-la-wallonie-a-velo-/fr/8316.html>

Lien vers la fiche des critères « Bienvenue vélo » : <http://blog.gitesdewallonie.be/wp-content/uploads/2013/06/05/bienvenue-velo-un-nouveau-concept-en-wallonie/DOSSIER-DADHESION.pdf>

Liens vers les numéros de la revue Ruralités en lien avec le label « Bienvenue vélo » :

[http://new.reseau-pwdr.be/media/320665/magazine\\_ruralites\\_18.pdf](http://new.reseau-pwdr.be/media/320665/magazine_ruralites_18.pdf)

[http://new.reseau-pwdr.be/media/512055/magazine\\_ruralites\\_24.pdf](http://new.reseau-pwdr.be/media/512055/magazine_ruralites_24.pdf)

Le concept « Bienvenue Vélo » résulte de la rencontre, en 2012, de plusieurs demandes convergentes issues de trois Maisons du Tourisme.

La promotion du vélo, une activité soutenue par le Programme wallon de Développement Rural 2007-2013.

Initié par les Maisons de Tourisme Condroz Famenne, Pays de Huy-Meuse-Condroz et Burdinale-Mehaigne dont dépendent les lignes 126 et 127 du RAVeL, le concept « Bienvenue Vélo-Fiets Welkom » a pour objectif de structurer l'accueil pour les cyclistes le long des voies cyclables wallonnes. « Les trois Maisons de Tourisme avaient chacune une fiche projet de valorisation et de mise en réseau des lignes Ravel, explique Stéphanie Villance, chargée des projets européens à la Fédération des Gîtes de Wallonie. Elles nous ont contactés et nous avons répondu à leur proposition avec motivation et conviction ». La Fédération des campings de Wallonie et Accueil champêtre en Wallonie sont également partenaires du projet. (Extrait de « Ruralités » 18/2013).

Les objectifs fixés pour le vélo dans le tourisme rural en Wallonie:

- ❖ Apporter une valeur ajoutée aux territoires ruraux et les redynamiser
- ❖ Répondre à des tendances et à un engouement général
- ❖ Améliorer l'accessibilité des zones rurales
- ❖ Maintenir et développer certains services le long des itinéraires
- ❖ Réutiliser et valoriser d'anciennes voies de chemins de fer ou des chemins de halage dans le cas de l'aménagement des RAVeLs
- ❖ Structurer l'offre touristique et créer des partenariats

Et surtout, faire de la « Wallonie à vélo », un véritable produit touristique et une destination d'excellence.

Depuis 2015, le Commissariat Général au Tourisme a créé une cellule « vélo » au sein de la Direction des produits touristiques. Les rôles de cette cellule sont :

- I De structurer, de qualifier et de valoriser l'offre touristique autour du vélo-tourisme ;
- II De coordonner le développement et l'extension du label « Bienvenue vélo » à l'échelle de la Wallonie ;
- III D'être l'interlocuteur et de représenter le secteur du tourisme auprès du département du SPW-DGO1 en charge de la gestion du RAVeL et des associations actives en mobilité douce ;
- IV De participer à la préparation de l'année à thème 2016 « La Wallonie à vélo » en concrétisant des actions stratégiquement pertinentes.

La Wallonie offre actuellement des infrastructures de plus en plus élaborées, organisées en 3 niveaux :

- Le réseau RAVeL et les itinéraires régionaux et internationaux de longue distance = élément clé pour l'avènement du vélotourisme ;
- Les réseaux points nœuds ;
- Les circuits thématiques ou en boucle ;

L'objectif du label « Bienvenue vélo » est d'animer ces réseaux et d'offrir à leurs usagers des services coordonnés et de qualité.

Fin 2016, 517 partenaires ont adhéré à la démarche :

- Plus de 75 % sont des hébergements (gîtes, meublés, villages, chambres d'hôtes, hôtels, campings...)
- 11% sont des organismes dédiés au tourisme,
- Le reste regroupe des attractions tels que musées et des partenaires « HoReCa » : bistrot de terroirs, débits de boisson...

Chaque opérateur s'engage sur des critères spécifiques à chaque secteur. Une brochure téléchargeable donne la liste de ces différents critères, certains sont obligatoires, d'autres sont facultatifs.



## 2.2 Tourisme vélo, mise en réseau autour des voies lentes.

Alexandra Carrara, Accueil Champêtre en Wallonie

Lien vers la présentation : <http://www.reseau-pwdr.be/document/mise-en-reseau-autour-des-voies-lentes>

Lien vers la fiche 16.3 (coopération pour le développement touristique) : [https://agriculture.wallonie.be/apps/spip\\_wolwin/IMG/pdf/PWDR-23.pdf](https://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/PWDR-23.pdf)

Les déplacements en vélo représentent en zone rurale un enjeu de plus en plus important, constat largement partagé par les exploitations agricoles engagées dans l'accueil récréatif, pédagogique ou de vente à la ferme.

Depuis la programmation 2007-2013 du développement rural, Accueil champêtre en Wallonie s'est impliqué dans la rencontre de ce marché en vue d'assurer une offre structurée.

C'est ainsi que ACW a contribué au développement du label « Bienvenue vélo » dès le début, en 2012.

En 2016, un nouveau projet a été déposé dans le cadre de la mesure 16.3 (coopération entre opérateurs pour le développement touristique) est venu compléter les efforts autour de l'animation du réseau des voies lentes (RAVeL). Ce projet va développer des animations destinées à la (re)découverte du patrimoine local, du monde rural et de l'activité agricole à un public jeune et familial. Quelques projets pilotes seront réalisés avec des fermes du réseau, puis proposés à l'ensemble des membres pour être adaptés selon les caractéristiques locales.

## 2.3 Randonnées dans les Cantons de l'Est : déploiement de nouveaux outils

ATEB, Dany Heck, Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique

Lien vers la présentation : <http://www.reseau-pwdr.be/document/reseau-de-randonnee-pedestre>

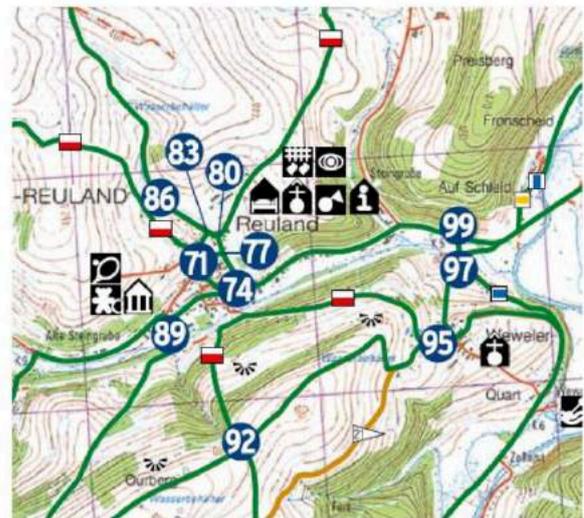
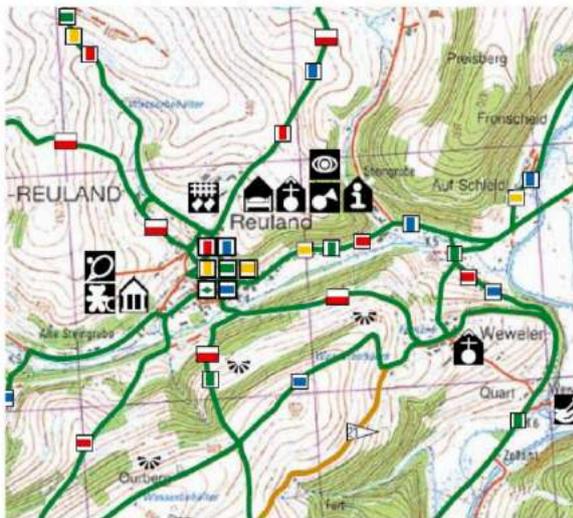
Lien vers le programmeur « GO EastBelgium », avec liens vers les applications smartphones  
<http://go.eastbelgium.com/routenplaner-wandern>

L'ATEB s'est lancée dans la création d'un réseau points-nœuds à destination des randonneurs de la Belgique orientale.

Ce travail a été mené grâce à l'appui Leader (GAL 100 villages, 1 avenir) entre 2009 et 2013:

- Inventaire & Digitalisation des chemins existants ;
- Maillage des boucles dans un seul réseau (communes et Syndicat d'Initiative) ;
- Etude d'un balisage spécifique Point Nœud

Le principe visait à simplifier l'expérience des promeneurs : abandon des itinéraires fixes, marqués par des symboles parfois difficiles à repérer, au profit d'un marquage de chaque carrefour (ou nœud) par des numéros.



Chacun peut dès lors établir son cheminement en fonction des lieux à visiter, du temps disponible, de la difficulté recherchée : il lui suffit de relever sur carte la liste des numéros à relier sur le parcours choisi.

Les points sont désormais établis sur le territoire de cinq communes. Il reste à commander et poser les panneaux.

Ce travail est également accompagné d'un outil TIC : « GO EastBelgium », un programmeur de randonnées qui permet de se passer complètement des cartes et des impressions papier. Ce programmeur disponible sur le Web, permet de préparer une excursion par quelques clics sur une carte, de connaître sa longueur et sa difficulté (profil des pentes), de repérer des points d'intérêts et de transférer le parcours sur GPS, sur smartphone ou sur un fichier PDF.

Une App permet de créer son itinéraire directement sur smartphone. L'extension du réseau de promenades se poursuivra en 2017 et 2018.



Die GO-App bietet:

- 1350 Km Wandervergnügen auf dem virtuellen Wanderwegenetz Ostbelgiens;
- 850 Km Radwege auf dem beschilderten Radwegenetz „VeloTour Hohes Venn-Eifel“;
- 500 Km MTB-Strecken im Süden Ostbelgiens.



## 2.4 Tourisme équestre et tourisme durable

Etienne de Wouters, Association wallonne du tourisme équestre

Lien vers la présentation : <http://www.reseau-pwdr.be/document/tourisme-équestre-tourisme-durable>

Lien vers le site de AWTE avec itinéraires de randonnées : <https://www.awte.be/>.



L'Association wallonne de tourisme équestre, asbl fondée en 2002, fédère + de 50 gîtes et les relie entre eux par des itinéraires pour randonneurs équestres.

La Fédération Francophone d'Équitation et d'attelage a été fondée en 1972. Elle fédère tant les clubs axés sur les activités équestres de loisirs que les particuliers : promotion, formations...

Le tourisme équestre en Wallonie est mal connu car peu médiatisé.

Or c'est un secteur qui répond bien aux axes du développement durable en Wallonie

Par son pilier économique:

- La filière « cheval » représente plus de 150.000 chevaux enregistrés, dont 75% sont consacrés aux loisirs. Sans compter les inconnus . . .
- Son poids économique estimé est supérieur à celui de la filière « betterave » !
- Pratique de la randonnée : statistiques en province de Luxembourg : 75 circuits balisés accueillent plus de 1.250 cavaliers par an, sans compter les nombreux circuits non balisés que compte cette Province !
- Nombreux emplois créés dans la filière, mais aussi en amont et en aval (maréchaux-ferrants, vétérinaires, bourreliers et selliers, gîtes et relais équestres, etc.) ;
- Opportunité de débouchés et de diversification pour la filière agricole.

Pilier social :

- Tourisme équestre = nécessairement tourisme de proximité avec l'habitant ;
- Démocratisation des activités ;
- Convivialité avec les autres usagers et les acteurs du monde rural.

Pilier environnemental, respectueux de l'environnement :

- Pas de déchets autres qu'organiques et biodégradables ;
- Non dérangeant pour la faune, respectueux de la flore et des chemins ;
- Peu exigeant sur la qualité de ceux-ci.

Les freins à son développement.

- a. Le bien-être des équidés demande :
  - La possibilité d'éviter les voiries à grande circulation ;
  - L'usage de voiries à revêtement doux ;
  - Le maintien des passages à gué.
- b. Disparition du maillage historique (remembrements agricoles – urbanisation – bétonnages des voiries secondaires – etc.)
- c. Certains aménagements forestiers : clôtures, barrières (canadiennes), panneaux dissuasifs, dégâts d'exploitation ;
- d. Manque de médiation.

### 3 Coopération territoriale : tourisme et forêt

#### 3.1 Les Forêts d'Ardenne : valorisation touristique des massifs forestiers

Marie-Caroline Detroz, Ressources naturelles et développement (RND)

Lien vers la présentation : <http://www.reseau-pwdr.be/document/forêts-dardenne-et-tourisme>

Lien vers le site de « forêts d'Ardenne » <http://www.lesforetsdardenne.be/>

La forêt wallonne remplit évidemment d'autres fonctions que celle de la fonction récréative (paysagère, économique, environnementale...). Le touriste ou promeneur n'est donc pas le seul utilisateur de cet espace et ce partage avec d'autres usages est source de conflits.

Le Gouvernement wallon s'est doté d'une stratégie de valorisation touristique des massifs forestiers avec pour principe d'être directement opérationnelle tout en préservant un milieu fragile.

Prenant en compte la multifonctionnalité de la forêt, les enjeux de cette valorisation sont :

- 1) De passer d'une logique de gisement à une logique de produits : Comment transformer un massif forestier en un produit touristique attractif ? → partir de la demande et non de l'offre
- 2) De créer un produit « forêt » où on bouge forêt, on mange forêt, on dort forêt et on s'habille forêt → immersion complète dans l'ambiance forêt
- 3) De renforcer, mobiliser et fédérer les acteurs : au départ de ressources existantes dans une dynamique commune et à une échelle autre que locale (à l'échelle de massif et transcommunale) → une gouvernance territoriale

#### Les étapes de la valorisation touristique des massifs forestiers wallons

- 1ère étape : Délimiter l'espace forestier en 4 zones, à partir des centres urbains d'appui : zone d'infrastructures, de randonnées, d'activités cadrées, sanctuaires ;
- 2<sup>ème</sup> étape : Créer un concept fort commun à l'ensemble des massifs « Les forêts d'Ardenne » ;
- 3<sup>ème</sup> étape : Donner une structure spatiale : 8 massifs forestiers ont été identifiés, dont 4 pilotes sont en cours de structuration et d'équipement à travers l'appui du Programme wallon de Développement Rural (mesure 16.3) ;
- 4<sup>ème</sup> étape : Caractériser chacun de ces massifs en termes d'image, de spécificités (concept d'accueil, slogan, totem), d'aménagement autour de villes d'appui, de portes d'accès et de déclinaison de produits offerts...

Les projets financés par la mesure 16.3 du Programme wallon de Développement Rural visent à assurer une animation par une structure porteuse sur chacun des massifs, ainsi qu'une coordination assurée par RND :

- Mobilisation et fédération des acteurs de leur territoire ;
- Structuration et création d'une offre de produits forêt englobante ;
- Organisation d'événements au sein de leur territoire ;
- Promotion locale.

### Les freins et difficultés

- 1) Concernant les séjours, la problématique de commercialisation des séjours packagés est peu efficace car elle n'est pas centralisée et réclame actuellement de faire réservation auprès des différents fournisseurs pour chacune des composantes du package.
- 2) Equiper les massifs forestiers : la stratégie proposée n'a pas pris en compte les différentes législations en vigueur et surtout leur évolution récente (CoDT, Code Wallon du Tourisme, Code forestier, ...). Les acteurs sont donc confrontés à des problèmes réglementaires pour développer des activités récréatives ou touristiques à l'exception de l'hébergement.
- 3) La multifonctionnalité exige la préservation du milieu. Pour cela un zonage a été défini, mais comment l'appliquer sur le terrain ? La fonction productive n'est, quant à elle, pas prise en compte. Une méthodologie est actuellement testée par RND.

### Les perspectives

- a) Ancrer physiquement le projet des Forêts d'Ardenne sur le territoire wallon
  - Par la construction/le développement d'un grand équipement sur le territoire de chacun des massifs en partenariat avec les Intercommunales ;
  - Par la mise en place d'équipements de base au niveau des villes d'appui et portes d'accès ;
  - Par l'implémentation d'habitats légers de loisir sur les terrains de camping et de loisir ;
  - Par l'implémentation d'équipements en forêt ;
  - Et par les connexions nécessaires entre ces éléments.
- b) Renforcer l'attractivité de la destination touristique des Forêts d'Ardenne : faire venir et revenir les touristes dans les Forêts d'Ardenne  
Par une politique de produits et d'événements à renouveler régulièrement :
  - Étoffer l'offre de séjours englobants commercialisables ;
  - Développer des événements intermassifs et au sein de chacun des massifs.Par une stratégie de communication cohérente et globale
  - Au niveau du web et du web collaboratif ;
  - La participation à des foires et salons ;
  - Le développement de synergie avec la Marque Ardenne.

## 3.2 Développement territorial en Pays Adour et Landes Océanes

Christophe Arrondeau, Pays d'Adour et des Landes océanes

Lien vers la présentation : <http://www.reseau-pwdr.be/document/coopération-territoriale-tourisme-et-forêt>

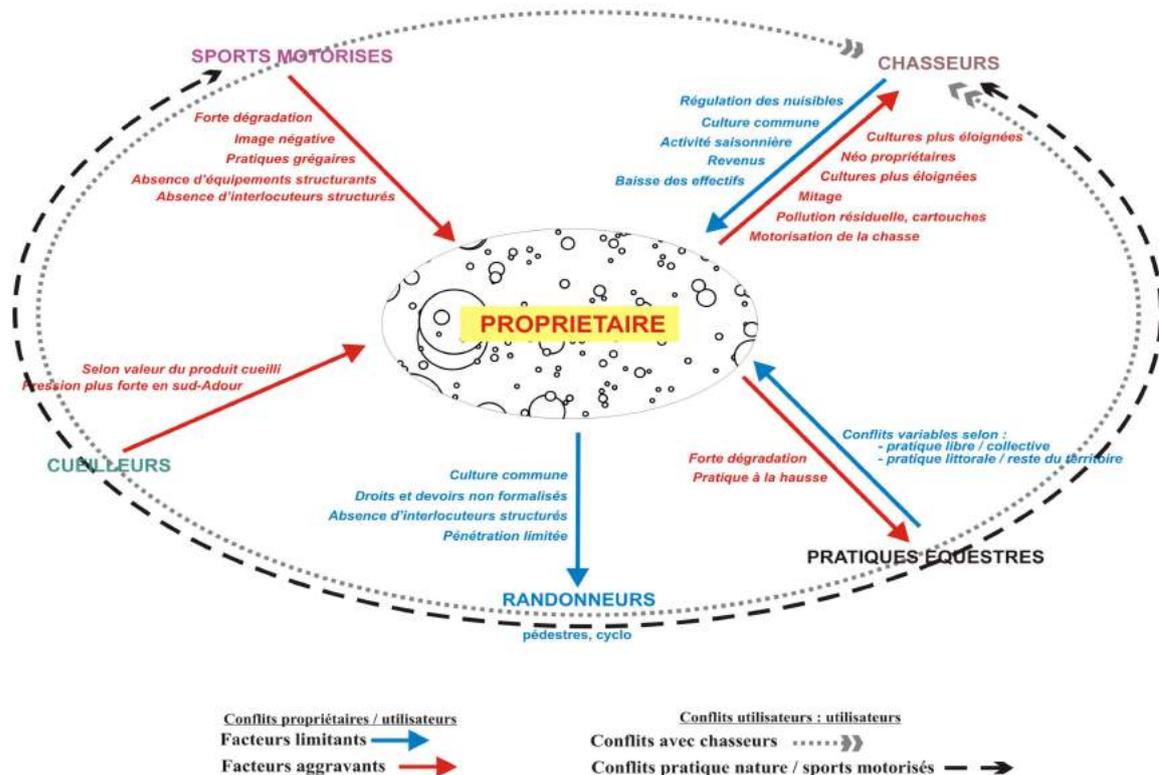
Lien vers la charte de tourisme durable : <http://www.pays-adour-landes-oceanes.com/images/stories/charte%20tourisme%20durable%202016%20pays%20oalo%20df.pdf>



## Les problématiques du Pays Adour

- Deux principaux flux touristiques (balnéaire et thermalisme) ;
- Développement des activités ludico-récréatives lié à la dynamique démographique : afflux énorme de touristes en été, désertification de l'arrière-pays.

### L'ESPACE FORESTIER : UN MILIEU DE CONFLITS



### Les solutions engagées :

Sortir d'une économie de cueillette en répondant mieux aux attentes des clientèles

- Par la professionnalisation de l'accueil touristique ;
- Par la structuration de lignes de produits ;
- Par la mise en adéquation de l'image du territoire et des activités touristiques ;
- La mise en synergie les 3 entités du territoire : côte, forêt productive (Landes) et arrière-pays rural.

### La mise en œuvre :

- Poser le débat auprès des forestiers
  - Construire un dialogue avec les forestiers mais pas seulement ;
  - Faire émerger des constats et des enjeux
    - Apporter des éléments factuels
    - Mettre en conviction
- Positionnement : Développer une ligne de produits touristique « Forêt et Filière Bois » ;

b) La notion de tourisme durable

- La structuration de ligne de produits basés sur des activités de pleine nature dépasse le cadre forestier ;
- Mettre en harmonie « Décor » et « Offre » pour construire une narration cohérente ;
- La démarche Tourisme Durable ;

Ces deux approches, forestière et touristique, qui s'intriquent de plus en plus, ont abouti à formuler deux outils :

- La charte forestière de territoire, élaborée en 2008, mise à jour en 2014 et célébrée en 2016 ;
- La charte de tourisme durable.

Remarque : La charte forestière de territoire 2016 est disponible sous forme de fichier auprès du centre de ressources de la CAR.

### 3.3 Les gestionnaires forestiers face à l'accueil en forêt

Isabelle Lamfalussy, Société royale forestière de Belgique

Lien vers la présentation : <http://www.reseau-pwdr.be/document/les-gestionnaires-forestiers-et-laccueil-en-forêt>

#### La forêt privée

La forêt wallonne est importante, et est en bonne part privée et morcelée

- 33% du territoire wallon, soit 570.000 hectares, est couvert de forêts dont la moitié appartient à 90.000 propriétaires privés (2,8 ha en moyenne par propriété, souvent en plusieurs parcelles)

Les problèmes liés à l'accueil des touristes en forêt wallonne :

- Forte densité de population ;
- La gestion de la forêt repose sur une information complexe à appréhender.

#### Les acteurs: sylviculture et chasse

- Le Département de la Nature et des Forêts (DNF) gère la forêt publique et veille au respect du Code forestier en Wallonie ;
- La Société Royale Forestière de Belgique (SRFB) soutient dans leur gestion les forestiers privés dont la propriété a plus de 5 hectares. Elle sensibilise le grand public à une forêt durable et multifonctionnelle ;
- La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP) soutient les forestiers privés dont la propriété a moins de 5 ha ;
- NTF défend les intérêts des propriétaires ruraux (forêts et terres agricoles) ;
- Les Conseils cynégétiques coordonnent la gestion des territoires de chasse ;
- Le Royal Saint-Hubert Club de Belgique défend les intérêts des chasseurs ;
- ... et quantité d'opérateurs de terrain assurent la gestion opérationnelle: gardes, bûcherons, exploitants, experts...

- ... et tous les usagers de la forêt recherchent chacun une ressource...

### **Au final, des besoins pas toujours compatibles entre « touriste », « forestier »... et forêt**

Pour les visiteurs :

- Un lieu de sport: marche, trail, jogging, équitation, VTT, Quad, moto ;
- Une nature intacte et sauvage ;
- Des aménagements de pique-nique et des poubelles ;
- Un lieu de ressourcement, de paix et de solitude ;
- Des zones de jeux pour les mouvements de jeunesse ;
- Des sentiers partout, clairement balisés ;
- Un lieu où laisser courir son ou ses chien(s) ;
- Des ressources : bois, fleurs, fruits, champignons... ;
- De beaux paysages ;
- Des itinéraires didactiques sur la forêt durable ;
- Des troncs pour y graver la trace de ses amours.

Pour les propriétaires forestiers

- Se sentir chez lui ;
- Partager son amour de la forêt ;
- Faire connaître et valoriser la gestion durable de la forêt ;
- Préserver la biodiversité ;
- Faire ses travaux forestiers sans danger et sans mettre en danger d'autres personnes ;
- Que son travail soit respecté: plantations, taillis, piquets, protections gibier ;
- Conserver une forêt propre et sans déchets ;
- Des outils et une aide pour obtenir ce respect du public ;

Pour la forêt, les requis sont :

- Du calme pour la faune, petite et grande
  - Chiens en laisse – pas de moteurs.
- Une bonne santé des arbres: lumière, sols, eau
  - Pas de piétinement intensif des sols et des racines ;
  - Des arbres sans blessure ;
  - Pas de feu sous les arbres ou près d'un arbre ;
  - Un bon équilibre forêt – gibier ;
  - Pas de déchets ;
- Une gestion durable des ressources
  - Peu de cueillette, pour garantir le semis suivant.

### **Les solutions abordées par la SRFB**

Le programme *FOREST FRIENDS* : le forestier à la rencontre des usagers de la forêt.

- Accueil en forêt privée sur les chemins publics ;
- Accueil en forêt privée pour des activités ponctuelles et encadrées ;
- Activités « gardien de la forêt »: Découverte de la gestion forestière et coup de main apportés par les visiteurs, des activités *win-win* ;
- Outils didactiques pour les jeunes en camp : la malle pédagogique pour les mouvements de jeunesse
  - Un carnet de jeux pour les camps ;

- Pour tous les mouvements de jeunesse de Belgique : 340.000 jeunes et plus de 5.000 camps chaque année.

### La malle pédagogique

- Objectif: sensibilisation par le jeu à la « multifonctionnalité » de la forêt et aux cours d'eau
- Contenu ludique:
  - Connaître la forêt et les rivières ainsi que toute la vie qui y règne ;
  - Quels sont les bons comportements en forêt et dans les rivières ?
  - Que dit le Code Forestier ?
- Contenu pratique:
  - Où peut-on jouer, faire un feu, bivouaquer ? A qui s'adresser pour obtenir des autorisations ?
  - Les tiques ;
  - Les feuillées.
- Disponibilité de la malle : Fin 2017, auprès de la SRFB

## Les ateliers d'échange

### 4 Atelier « Mobilité douce »

Quels dispositifs pour optimiser la complémentarité entre animation territoriale et développement d'infrastructures

#### 4.1 Les questions abordées:

1. Quels acteurs mobiliser et comment faire ?
2. Des infrastructures polyvalentes pour répondre à différents types d'usagers et d'usage... Comment gérer les conflits, équilibrer les usages ?
3. Quelle place pour les NTIC ?
4. Les VAE (vélo à assistance électrique) réclament-ils une approche spécifique ?

##### .4.1.1 Quels acteurs mobiliser et comment le faire ?

- Systématiser les partenariats entre acteurs du tourisme et acteurs du secteur de la mobilité douce.
- Le tourisme subit la régionalisation et manque de coordination – trop de structures impliquées dans le développement touristique – Difficultés.
- Difficultés de mobiliser les TEC et la SNCB. Amorcer des collaborations et les sensibiliser à la plus-value de créer des partenariats.
- Les MT ne s'approprient pas suffisamment les réseaux cyclables et n'en font pas systématiquement la promotion. Les mobiliser davantage en les sensibilisant, en partageant les bonnes pratiques.
- Rapprocher administrations communales, services d'urbanismes, propriétaires privés, acteurs touristiques, acteurs du secteur de la mobilité douce, bureaux d'études, GAL, DGO1 et DGO2 (cf. projet ViciGAL).

##### .4.1.2 Des infrastructures polyvalentes pour répondre à différents types d'usagers et d'usages... comment gérer les conflits, équilibrer les usages ?

- Ce débat est récurrent, il n'y a pas de règles fixes.
- La coexistence entre cyclistes et cavaliers est toujours possible à condition de l'anticiper lors des aménagements, mais contrairement à la France, la largeur des RAVeLs ne dépasse pas les 1m50 (en France, 3m) ce qui peut compliquer la coexistence.
- Craintes des acteurs équestres de voir le nombre d'itinéraires pour cavaliers diminuer au profit des cyclistes.
- La coexistence avec les agriculteurs – la solution pour éviter les problèmes est d'identifier les endroits problématiques là où les agriculteurs doivent impérativement accéder. Prévoir des sens uniques.
- Quel dispositif pour empêcher les motos d'emprunter le RAVeL ? Aucun système de répression n'est mis en place.
- Sensibiliser les motards à changer leur comportement. Envisager des actions de sensibilisation avec l'Agence wallonne pour la sécurité routière.
- Equipements spécifiques le long des RAVeLs en fonction des publics cible : aires de pique-nique, aires de jeux pour enfants, terrains de pétanque, etc.
- Favoriser la convivialité et la communication.
- Réaliser un guide de bonnes pratiques/recommandations sur les aménagements en fonction des publics cible, des différents usagers – chaque cas est différent, difficultés de contenter

tous les usagers. Des conflits peuvent survenir d'où l'importance de bien définir et d'en être conscient au moment des aménagements.

#### **.4.1.3 Quelle place pour les NTIC ?**

- Fédérer les différentes offres en un seul site internet pour la mobilité douce (cf. la Suisse mobile ou le site des Cantons de l'est), ou au moins prévoir un seul site internet pour la Wallonie à vélo.
- Problématique de la hiérarchie des données – trop de couches et de sites différents.
- Inventorier, cartographier et centraliser toutes les données.
- Travailler sur le développement d'outils NTIC mais NE PAS supprimer le balisage/signalisation. A ce stade, les NTIC répondent aux besoins d'une minorité, population non adepte.
- Les outils existants ont des faiblesses et ne peuvent exister seuls : rechargement, visibilité, ...

#### **.4.1.4 Les VAE réclament-ils une approche spécifique ?**

- Le boom du VAE est une réalité.
- Potentiel incroyable.
- Réseau de VAE dans les Cantons de l'est.
- Avant – collaboration avec les attractions touristiques et possibilité de rechargement.
- Maintenant – solution régionale et travail avec des prestataires privés – moins contraignant.
- Les VAE permettent à des publics moins enclins au vélo de s'y remettre (ex : problèmes de santé, âge, relief, ...).

#### **4.2 Au cours du séminaire, quels partenariats intéressants sont apparus ?**

- Demande d'intégrer les producteurs et points de vente dans le label « Bienvenue vélo ».
- Disposer d'une plate-forme pour partager les informations sur tous les projets, accessible pour tous les opérateurs GAL-ADL-Organismes touristiques...
- Faire des liens et avoir une vision claire de tous les programmes d'aides (PCDR, Leader, Interreg, ...).
- Partenariat dans le cadre du projet ViciGAL et souhait d'associer le CGT.
- Augmenter les collaborations entre les MT/Fédé et les ADL ... l'information ne circule pas correctement.
- Collaboration avec toutes les associations en faveur des PMR (ex : TourismandBike).

#### **4.3 Eléments de prospective.**

Quelles sont les tendances lourdes et certitudes qui se dessinent ? Des ruptures sont-elles envisagées ? Des signaux faibles sont-ils perceptibles ?

- Intermodalité et liens avec les transports en commun – difficultés en Wallonie de mobiliser les TEC et la SNCB.
- Manque d'outils d'évaluation et de statistiques.
- Ne pas oublier les usagers indépendants et la mobilité au quotidien. Allier mobilité au quotidien et mobilité de loisirs.
- Manque de coordination.
- Améliorer la circulation de l'information entre les différents acteurs.

## 5 Atelier « forêts »

### La forêt, un nouveau territoire touristique ?

#### 5.1 Les questions abordées:

1. Quels rôles pour les acteurs touristiques dans les aménagements forestiers et la gestion ?
2. Quels dispositifs pour collaborer en forêt ? Au niveau local, supra-local, régional ?
3. Comment prévenir et gérer les conflits entre usages et usagers ?
4. Quelles tendances pour les infrastructures proches ou dans la forêt, notamment pour l'hébergement ? Gîtes, chambres, camping, reconversion d'infrastructures hôtelières, nouvelles infrastructures... ?

#### 5.2 Quels rôles pour les acteurs touristiques dans les aménagements forestiers et la gestion ?

- Recommandation : consulter préalablement les acteurs touristiques avant élaboration d'un plan d'aménagement forestier, ce qui est d'ailleurs prévu par les directives. De même activer le triangle Opérateur sylvicoles - opérateurs touristiques - opérateurs communaux avant de débiter des aménagements.
- Il appartient à la commune d'initier la collaboration touristique locale avec la MT et les acteurs locaux (propriétaires forestiers, hébergeurs, attractions, guides touristiques, investisseurs, exploitants).
- Bonnes pratiques : aménagements en forêt de Meerdael ou de Lauzelle.

#### 5.3 Quels dispositifs pour collaborer en forêt ?

Au niveau local, supra-local, régional ?

- Travailler l'acculturation du grand public concernant les forêts => nécessité de sensibiliser le grand public aux multiples dimensions/fonctionnalités/réalités de la forêt avant que celui-ci ne se rende en forêt.
- Développer les dimensions collaboratives : contribution à la production et l'échange d'informations sur l'état des sentiers et de la signalisation, les sources potentielles de conflit, etc. Exemple : Randobel => <http://www.randobel.be> pour les randonnées ou [www.balnam.be](http://www.balnam.be) pour tous les chemins et sentiers en Wallonie.
- Valorisation de la pratique de parrainage d'itinéraires.
- Synergies à développer : formations croisées SRFB/acteurs touristiques (SI, MT) pour sensibilisation à leur domaine respectif → création d'ambassadeurs du tourisme ?
- Développer des collaborations avec les ADL, relais des acteurs économiques d'un territoire pour concevoir et développer des outils de suivi économique de l'activité touristique (indicateurs).
- Développer des outils de mesures de l'impact environnemental d'activités ou d'événements organisés en forêt.
- Valoriser le lien affectif que les forestiers ont pour la forêt.
- Collaboration avec les conseils cynégétiques.
- Séances d'informations coordonnées aux hébergeurs.
- Nécessité d'une implication plus élevée des communes notamment pour une meilleure information des usagers.
- Servitude contractuelle temporaire et infos des usagers.
- Evaluation de la fréquentation en forêt via les opérateurs touristiques.

- Association de propriétaires privés pour permettre une gestion concertée de la forêt. Interreg forêt PROBOS . Contact : [f.naisse@oewb.be](mailto:f.naisse@oewb.be).
- Favoriser la communication entre les différents utilisateurs de la forêt. Expliquer et informer davantage des rôles de chacun afin que tout le monde comprenne mieux ce que fait l'autre et cohabite mieux.

#### 5.4 Comment prévenir et gérer les conflits entre usages et usagers ?

- Collaboration entre les acteurs du tourisme (MT, offices, SI, etc.) et les acteurs économiques de la forêt (exploitants, DNF, etc.) : créer une histoire commune, une culture commune de la forêt, partagée par l'ensemble des acteurs du territoire, mais attention facteurs temps important. Narration pédagogique sans distanciation.
- Bonne pratiques : MT de Saint Hubert => info des calendriers de chasse et info CityTour.
- Panneaux d'info sur la planification des travaux d'exploitation ou la chasse. A réaliser en partenariat DNF, OT, forestiers.
- Des sentiers différents pour les usagers ? Organisation des cheminements, mais éviter le séparatif selon type d'utilisateur → refuser le royaume du monomane (*dixit* Christophe Arrondeau).
- Panneaux didactiques et entretien des balisages : Moins baliser, mais mieux baliser + entretien et appropriation => balisage raisonné.
- Planifier/organiser spatialement l'usage de la forêt. Il y a des périmètres qui doivent être protégés/réservés.
- L'éducation des touristes passe par l'éducation des enfants à l'école (pour impact à LT) → former/sensibiliser les parents, les instituteurs, les profs.
- Le touriste est un visiteur. Important à faire comprendre, création d'espaces de dialogue permanent entre les acteurs pour répondre aux besoins de chacun.
- Education du touriste/randonneur. Informer via les points d'infos et les hébergements ; élaboration de fascicules « la forêt et son utilisation » à destination des touristes
- Création d'un schéma territorial de dessertes forestières. Interreg forêt PROBOS . Contact : [f.naisse@oewb.be](mailto:f.naisse@oewb.be) → optimisation des chemins de desserte forestière.
- Redistribution des « bénéfices », taxes ou autres aux propriétaires particuliers pour contribuer à l'entretien des chemins.

#### 5.5 Quelles tendances pour les infrastructures proches ou dans la forêt...

...notamment pour l'hébergement ? Gîtes, chambres, camping, reconversion d'infrastructures hôtelières, nouvelles infrastructures... ?

- Nécessité de limiter les nouveaux hébergements à proximité des zones forestières ou en lisière de celles-ci à des formules « light ». Bonne pratique/exemple : Les cabanes de Rensiwez => [www.lescabanederensiwez.be](http://www.lescabanederensiwez.be)
- Baisse du nombre de nuitées actuellement enregistrées en Wallonie. Thématique « forêt » = opportunité pour un renouvellement du type d'hébergement à offrir.
- Développement des hébergements insolites (bulles, cabanes, etc.)
- Surenchère des organisateurs de trails (danger car recherche de doses d'adrénaline tjrs plus forte) : à gérer.
- E-Tourisme.

## 6 Atelier « Tourisme durable »

### Le tourisme rural, un atout pour le développement durable ?

#### 6.1 Les questions abordées:

1. Tourisme durable ou territoire durable ? Quels enjeux, quels partenaires, quelles pratiques ?
2. Quels dispositifs activer pour favoriser le tourisme durable en zone rurale ? Expériences existantes, leçons tirées...
3. Le tourisme durable en évolution avec quelle gouvernance ?
4. Le tourisme durable peut-il devenir moteur du développement local : alimentation durable, autonomie énergétique, mobilité alternative, consommation responsable...

#### 6.2 Tourisme durable ou territoire durable ?

##### Quels enjeux, quels partenaires, quelles pratiques ?

Il y a pléthore d'acteurs (avec des dispositifs de financements spécifiques) qui œuvrent d'une manière ou d'une autre dans le tourisme en général et parfois dans le tourisme DD : GAL, CGT & CGT EU, Brussels Quality Destination, Maisons du Tourisme, Syndicats d'Initiative, AWTE, ADL, PCDN, CLDR, Cle verte/IEW, Wallonie Destination Qualité...

Avec des difficultés inhérentes à cette multitude d'acteurs :

- Une difficulté pour les acteurs à comprendre leurs propres missions et celles des autres. Qui fait quoi ? L'exemple de la réhabilitation de sentiers/promenades est cité : parfois c'est la commune, ou l'ADL, parfois c'est le Parc naturel ou Natura 2000... chacune de ces structures disposant de mécanismes de financement différents.
- Un manque de structuration et par-delà, de coordination de ces acteurs en vue de développer une offre touristique cohérente et de qualité.
- Une difficulté pour les clients touristes en matière de lisibilité. A qui dois-je m'adresser ?

##### Des propositions

- Structurer et hiérarchiser les missions (à la mode poupées russes) en fonction du territoire couvert : Maisons du Tourisme (bassin de vie) → Parcs Naturels → Syndicat d'initiatives → ADL
- Informer les acteurs et clarifier leurs missions.
- Renforcer les maisons du tourisme dans leur rôle de coordination !
- Enfin, pour les touristes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, renvoyer systématiquement vers le nouveau site internet : Wallonie Belgique Tourisme.

#### 6.3 Quels dispositifs activer pour favoriser le tourisme durable en zone rurale ?

##### Expériences existantes, leçons tirées...

Deux témoins présentent des initiatives qui visent à renforcer les compétences des acteurs touristiques :

- Le programme « Wallonie Destination Qualité » (WDQ) qui propose une démarche en vue d'améliorer la qualité de services des acteurs, une démarche qualité orientée clients, mais qui n'est pas spécifiquement orientée « Développement Durable ».
- La labellisation « clé verte », un label orienté « Développement durable » composé d'une soixantaine de critères. Actuellement, une trentaine d'acteurs ont obtenu ce label en Wallonie.

Les participants pointent également d'autres initiatives :

- La plus-value du réseautage entre acteurs dans le but de développer des actions ciblées.

- La nécessité de trouver et travailler avec des relais locaux (Ex. Les Incroyables Comestibles à Wavre).
- L'asbl Créa Job prodigue aux (futurs) maraîchers des formations en vue d'établir des plans de cultures maraîchères en fonction des besoins du ou des restaurateurs locaux qui utiliseront leurs produits.
- La nécessité de travailler sur la durabilité des dispositifs mis en place, notamment les circuits courts, en vue d'éviter les pertes d'approvisionnement.
- L'intérêt d'encourager d'autres formes de dispositifs comme les groupements d'employeurs, les coopératives de producteurs, les groupements d'achat commun, ...
- Le risque de diversification des labels.
- La concurrence grandissante dans certains villages, et la pression subséquente sur l'immobilier, entre habitat et tourisme.
- Une question : Comment rendre visible le « Tourisme Durable » ? La promotion du TD, c'est le rôle de qui ?

#### 6.4 Le tourisme durable en évolution avec quelle gouvernance ?

- En matière de gouvernance et face à la multiplicité des acteurs, le CGT conclut qu'on ne pourra valablement développer le tourisme durable sans un soutien institutionnel fort. Il faudra nécessairement une démarche structurée DD, plutôt que des actions « plic-ploc ».
- Catherine Honnay propose de contacter les gestionnaires WDQ (Wallonie Destination Qualité) en vue d'identifier les potentiels de partenariats entre plateformes, notamment WDQ et Clé Verte, en vue de développer le caractère durable des formations proposées aux acteurs.

## Conclusions et perspectives

### 7 Recommandations pour soutenir le développement territorial à travers le tourisme rural

Ce chapitre ne peut reprendre l'ensemble des recommandations, parfois difficilement conciliables détaillées au sein des trois ateliers. Nous avons retenus quelques points qui nous semblent les plus pertinents pour un suivi en groupes de travail, éventuellement au sein du réseau wallon de développement rural.

#### 7.1 Mobilité :

1. Peut-on mettre à profit la fusion en cours des Maisons du Tourisme pour leur confier le soin de développer des partenariats « Mobilité » avec les TEC et la SNCB, mais aussi les opérateurs privés (taxi, vélos, bateaux) et se rapprocher des administrations communales, services d'urbanismes, propriétaires privés, acteurs touristiques, acteurs du secteur de la mobilité douce, bureaux d'études, GAL, DGO1 et DGO2. Cette démarche répondrait également à une recommandation de l'atelier « Tourisme durable » qui propose de structurer et hiérarchiser les missions (à la mode poupées russes) en fonction du territoire couvert : Maisons du Tourisme (bassin de vie) → Parcs Naturels → Syndicat d'initiatives → ADL
2. Le label « Bienvenue vélo » suscite un bel engouement. Son essor pourra encore se développer à travers un effort accru pour y intégrer les services autres que l'hébergement, notamment l'horeca et les attractions.
3. Fédérer les différentes offres en un seul site internet pour la mobilité douce (cf. la Suisse mobile ou le site des Cantons de l'est), ou au moins prévoir un seul site internet pour la Wallonie à vélo.
4. Le boom du VAE (vélo électrique) est une réalité qui peut répondre – au moins en partie – aux difficultés de mobilité en zone rurale et spécialement pour l'accessibilité du tourisme rural. Un gros effort de coordination est nécessaire pour que les diverses démarches locales s'intègrent en un service global cohérent, plus complet que ce qu'offre déjà le label « bienvenue Vélo ».
5. En matière de partenariat sur la mobilité, le Réseau pourrait travailler à mettre à disposition les informations sur tous les projets de mobilité, accessibles pour tous les opérateurs GAL-ADL-Organismes touristiques... ainsi qu'offrant une vision claire et des liens vers tous les programmes d'aides (PCDR, Leader, Interreg, ...). Ce genre de plate-forme pourrait augmenter les collaborations entre les MT et leurs fédérations et les ADL...

#### 7.2 Forêt

1. Etablir des fiches de bonnes pratiques sur base des aménagements exemplaires tels que ceux des forêts de Meerdael ou de Lauzelle, mais aussi à partir d'expériences en cours au niveau transnational (cf Interreg forêt PROBOS). Et pour l'habitat s'inspirer du retour d'expérience des cabanes de Rensiwez ([www.lescabanederensiwez.be](http://www.lescabanederensiwez.be)).
2. Développer des démarches participatives pour capter les informations utiles, les mettre à jour, les partager à travers les outils web ad hoc. Des outils existent, sources d'inspiration ou bases à développer (randoBel, Balnam, SityTour...)

3. Favoriser la communication entre les différents utilisateurs de la forêt, expliquer et informer davantage des rôles de chacun : ADL, organisations touristiques, communes, conseils cynégétiques, hébergeurs...
4. Les participants s'interrogent sur les options à développer pour sortir d'une « économie de cueillette » en ce qui concerne le tourisme en forêt. Diverses pistes ont été identifiées : professionnaliser l'accueil, structurer les filières de produits, établir des synergies entre fournisseurs de biens (directement commercialisables) et les fournisseurs de services... A ce propos, deux problématiques méritent sans doute une réflexion sur le moyen terme à travers des approches territoriales : la création de schémas directeurs de dessertes forestières et un système de financement par les usagers pour contribuer à l'entretien des chemins.
5. Diffuser largement la malle pédagogique en cours d'élaboration par la Société royale forestière.
6. Toutes les propositions précédentes peuvent être traitées de façon synergiques à travers un outils de concertation comme on en trouve en France : la charte forestière de territoire éventuellement adossée à un schéma directeur de desserte et/ou un plan de développement de massif (ou regroupement des petits propriétaires forestiers privés).

### 7.3 Tourisme durable

1. Comment rendre visible le « Tourisme Durable » ? Comment surtout en assurer la promotion ? Cela suppose une vision forte pour le territoire qui relèvera à priori du CGT, mais qui devra se nourrir des démarches existantes en Wallonie (Wallonie Destination Qualité, Clés vertes, Gîtes Panda, Commerce équitable...) et en Europe (Charte du tourisme durable).
2. Une première démarche très concrète a été proposée durant le séminaire : identifier les partenariats potentiels entre plateformes existantes, notamment les gestionnaires de Wallonie Destination Qualité et de Clé Verte, en vue de développer le caractère durable des formations proposées aux acteurs.